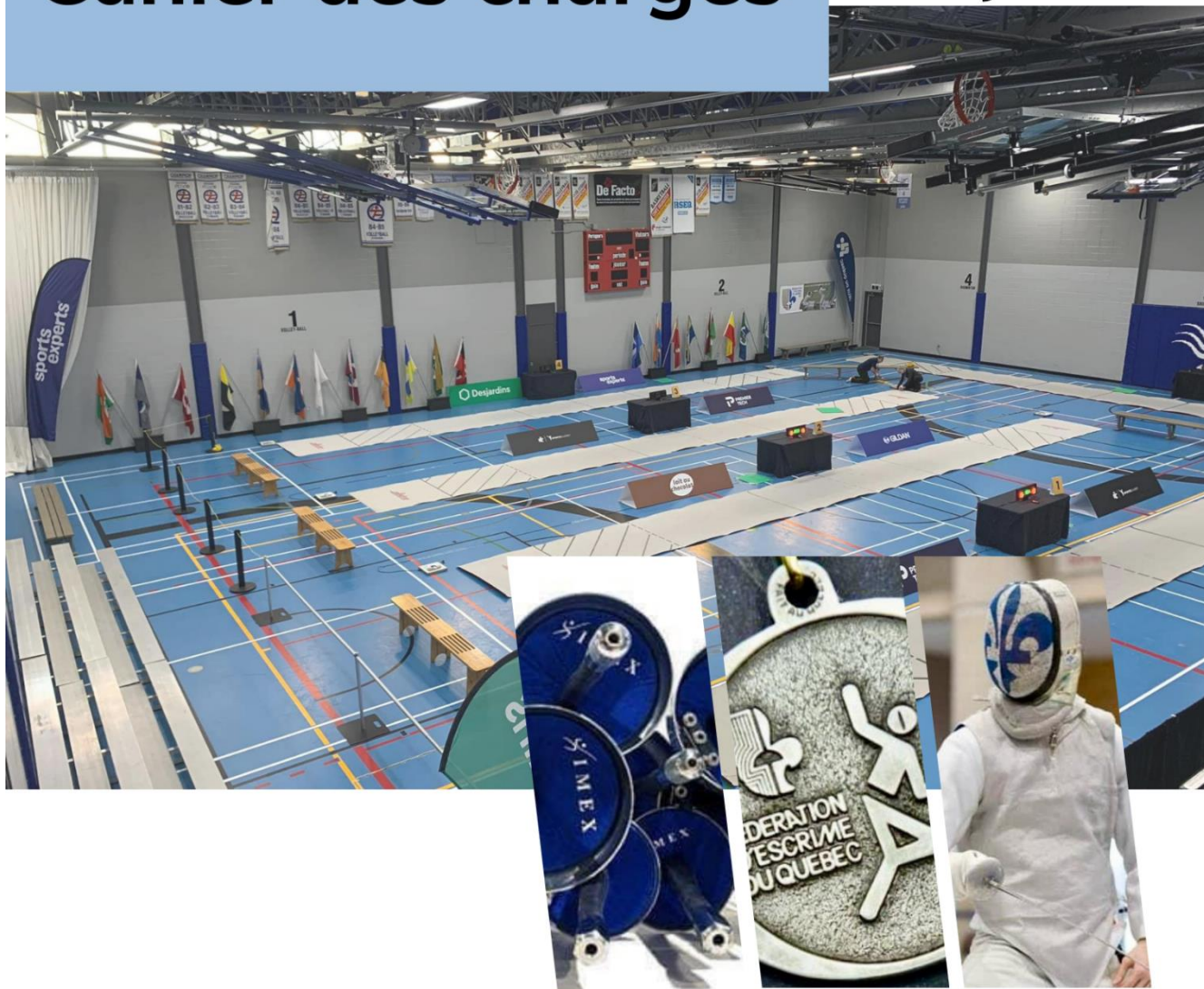


# Cahier des charges

17 juin 2024



Des épreuves organisées par les clubs et la Fédération d'escrime du Québec

**Circuit des Jeunes et Cadets**  
**Circuit Juniors, Séniors,**  
**Circuit AAA**  
**Circuit Vétérans**



Fédération d'escrime du Québec - Cahier des charges 2024 - 2025

## **TABLE DES MATIÈRES**

1) Plateau de compétition .....	3
2) Espace organisation .....	3
3) Signalisation .....	3
4) Matériel de compétition.....	4
5) Premiers soins .....	4
6) Horaires .....	5
7) Tenue et équipement .....	6
8) Sanction .....	8
9) Invitation et informations.....	8
10) Personnel.....	9
11) Cérémonie protocolaire .....	11
12) Déroulement des compétitions .....	11
Annexe 1 : Grille de référencement en fonction du nombre de participants .....	19
Annexe 2 : Exigences minimales, installation des pistes (plan) .....	22
Annexe 3 : Indemnités pour le déplacement des arbitres .....	23

### **CATÉGORIES 2024 / 2025**

Moins de 11 ans : 2014 / 2015 / 2016

Moins de 13 ans : 2012 / 2013

Moins de 15 ans : 2010 / 2011

Moins de 17 ans : 2008 / 2009

Junior : 2005 / 2006 / 2007

Senior : 2004 et +

Vétéran : 1984 et +

## 1) Plateau de compétition

Gymnase quadruple minimum obligatoire (envoyer avec la demande de sanction, la dimension du ou des gymnases). Les planchers de tuiles ne sont pas tolérés comme surface de compétition ; ils sont trop glissants.

La longueur minimale du plateau de compétition doit être de 44 mètres. La sécurité des athlètes doit primer lors du choix des salles (voir plan en Annexe 2).

Nombre minimum de pistes :

- 16 à 20 pour le circuit junior, sénior et Vétérans
- 20 à 22 pour le circuit des jeunes (moins de 11 à moins de 17 ans).

(Un nombre minimum de 9 pistes électriques en rouleau ou à plaques est obligatoire). Prévoir un espace pour les équipements des tireurs, des bancs ou chaises, ainsi que des câbles pour délimiter la zone des pistes. Si possible, prévoir une piste centrale (à terre ou surélevée de 50 cm maximum) pour les finales.

Les surfaces (tapis ou autre) pour redresser les lames doivent être fixées au sol

## 2) Espace organisation

- Une table d'accueil
- Un espace réservé au secrétariat
- Une salle, ou un espace identifié pour les arbitres (vestiaire et aire de repos)
- Des vestiaires avec douches fonctionnelles pour les tireurs
- Des toilettes salubres, en nombre suffisant pour le volume de la compétition
- Un espace de restauration différent du plateau de compétition
- Une table ou un espace pour l'armurerie
- Une zone pour les vendeurs d'équipement

## 3) Signalisation

La signalisation doit identifier la tenue de l'événement à partir de l'extérieur de l'édifice. Indiquer l'espace de stationnement, si nécessaire.

Si le lieu est peu repérable, le signaler sur la route à l'approche du lieu de compétition. À l'intérieur du bâtiment, indiquer la direction du ou des gymnase(s), des vestiaires et douches, des toilettes et de l'espace de restauration.

#### 4) Matériel de compétition

Le matériel doit être réservé auprès de la Fédération d'escrime du Québec (FEQ) au moins quatre (4) semaines avant la tenue de l'événement. Les frais doivent être payés au moment de la réservation du matériel. \*Le formulaire de réservation du matériel est disponible sur le site internet de la FEQ.

Le coût de location d'équipement est de :

- Matériel : 200,00 \$ par jour de compétition.

Identifier clairement qui sera responsable du transport du matériel (aller et retour), ainsi que les dates et heures de ramassage et dépôt. Tout matériel défectueux devra être identifié clairement. Le matériel non retourné à la Fédération sera facturé au prix coûtant.

**Les pistes :** métalliques ou non, doivent être espacées de minimum 4 mètres pour créer la zone des arbitres ou de 3 mètres lorsque l'espace n'est pas partagé et de 1,5 mètre pour la table d'appareils. L'espace au bout des pistes pour la circulation des tireurs, est de 2 mètres minimum. Une zone délimitée est nécessaire pour la position de l'entraîneur. S'assurer de la conformité de l'installation électrique du gymnase.

**Podium :** pour la proclamation des résultats (emprunter celui de la FEQ au besoin).

**Sonorisation :** elle doit être à la disposition du Directoire technique, de l'arbitre des finales et, éventuellement, d'un animateur.

**Affichage :** prévoir 1 ou 2 tableaux d'affichage, tant pour les tireurs que pour le public.

**Bollards/Barrières :** les organisateurs doivent poser des bollards ou des barrières pour limiter l'accès aux pistes aux tireurs et en interdire l'accès aux parents et entraîneurs. Ainsi, l'entraîneur ne peut pas pénétrer au bord de la piste durant les poules. À partir de l'élimination directe, l'entraîneur pourra disposer d'une chaise (ou pourra se poster dans une zone) en bout de piste du côté de son tireur.

#### 5) Premiers soins

Un physiothérapeute ou un thérapeute du sport sera désigné par la fédération d'escrime du Québec pour l'ensemble des tournois. Les frais reliés à son intervention seront pris en charge par la fédération d'escrime du Québec.

## 6) Horaires

### **Circuit moins de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 15 ans et moins de 17 ans**

Samedi : Épée homme et femme. Moins de 11 ans à cadet.

8h20..... EM -17, EF -17

8h45..... EF -13, EM -13

13h00 ..... EF -15, EM -15

13h30 .... Epée mixte -11

Dimanche : Fleuret et Sabre homme et femme. Moins de 11 ans à cadet.

8h20..... FM -13, FF -13, FF -17, FM -17

9h00..... SM -17, SF -17

10h15 ..... SF -13

10h45 ..... SM -13

12h45 ..... FM -15, SF-15, Fleuret mixte -11

13h00 ..... FF -15

13h30 ..... SM -15

14h00.....Sabre mixte

**NB :** L'horaire est séparé en quatre (4) blocs (samedi matin et après-midi, puis dimanche matin et après- midi). Un tireur ne pourra s'inscrire qu'à une seule épreuve par bloc.

### **Circuit Junior, Senior, Vétérans et AAA**

Samedi : Épreuve pour les séniors

8h20 .....Epée masculine, Epée féminine, Fleuret masculin, Fleuret féminin

13h00 .....Sabre masculin, Sabre féminin

Dimanche : Épreuve pour les juniors et vétérans

8h20 .....Epée masculine Vétéran / Epée féminine Vétéran

.....Sabre masculin Junior / Sabre féminin junior

.....Fleuret féminin junior / Fleuret masculin junior

8h30..... AAA Fleuret masculin / AAA: Fleuret féminin

10h30..... AAA Sabre masculin / AAA Sabre féminin

13h00 Sabre mixte vétérans

..... Fleuret mixte vétérans

..... Epée masculine junior / Épée féminine junior

..... AAA Epée masculine / AAA Epée féminine

**ATTENTION** : Les vétérans qui s'inscrivent à 2 épreuves ne pourront causer de délais dans le déroulement de la compétition.

Ils ne pourront pas participer à 2 épreuves simultanément et devront abandonner une des épreuves si la 2e épreuve commence avant qu'ils aient terminé la 1ère.

## 7) Tenue et équipement

**Équipement et habillement** : ils doivent assurer le maximum de protection compatible avec la liberté de mouvement indispensable pour la pratique de l'escrime. Ils ne doivent en aucune façon risquer de gêner ou de blesser l'adversaire, ni comporter aucune boucle ou ouverture dans laquelle puisse - sauf cas fortuit - s'engager la pointe adverse et ainsi, la retenir ou la dévier.

**Masque** : il doit être formé d'un treillis isolé intérieurement et extérieurement, passer l'inspection visuelle, ou en cas de doute, le poinçon. La bavette électrique sera obligatoire au fleuret pour toutes les catégories, les moins de 11 ans compris. Norme minimale de 350NT.

**Veste** : la partie inférieure de la veste doit recouvrir le pantalon sur une hauteur d'au moins 10 cm quand l'athlète est en position de garde. La veste et le col doivent être entièrement boutonnés ou fermés. À l'épée, le tireur a l'obligation de porter une veste réglementaire couvrant toute la surface du tronc. Norme minimale de 350NT.

**Sous-plastron** : il est obligatoire sous la veste. Norme minimale de 350NT.

**Cuirasse électrique** : la tolérance fixée à 10 ohms (au lieu de 15), avec deux petites « patches » (réparations par pose d'une pièce) au maximum pour les vestes électriques. Entre 10

et 15 ohms, il y a avertissement : la veste est valable pour la compétition en cours, mais n'est plus admissible aux compétitions subséquentes.

**Protège-poitrine** : l'équipement des jeunes filles doit comporter, en outre, dans la veste, un protège poitrine en matière rigide pour les catégories -13ans, -15 ans, et -17 ans et recommandé pour les -11 ans. Au fleuret féminin, les athlètes des catégories, moins de 17 ans, junior, senior et vétéran devront porter le protecteur dont l'extérieur du protecteur thoracique (le côté faisant face à l'adversaire) doit être recouvert d'un matériau souple tel que E.V.A. (Acétate d'éthylène-vinyle) de quatre mm d'épaisseur et d'une densité de 22 kg / m<sup>3</sup>. (Le matériau peut être attaché aux modèles en plastique actuels ou incorporé dans la fabrication de nouveaux protecteurs thoraciques). Le matériau doit porter la marque FIE/technique SEMI au centre du bord supérieur.

**Pantalon d'escrime** : couvrant le genou. Norme minimale de 350NT.

**Bas longs** : ils doivent recouvrir entièrement la jambe jusqu'en dessous du pantalon et être tenus de façon à ne pas pouvoir tomber.

**Gant** : À toutes les armes, la manchette du gant doit, dans tous les cas, recouvrir entièrement la moitié de l'avant-bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste.

**Fils de corps** : 2 fils de corps en piste doivent disponibles.

**Armes** : 2 armes doivent être disponibles. Le contrôle devra être assuré par les arbitres. La vérification des armes sera obligatoire avant chaque combat à partir de la catégorie moins de 13 ans.

#### Cas particulier

- Longueur de la lame : pour la catégorie moins de 11 ans, la longueur de la lame sera réduite pour les moins de 11 ans au fleuret, à l'épée et au sabre ; la lame doit être #2.
- Cas particulier - tête de pointe épée : Pour les catégories moins de 11 ans et moins de 13 ans, les tireurs pourront tirer avec une arme dont la pointe manque une vis, néanmoins si la pointe est éjectée lors d'un combat, l'annulation de la touche l'annulation de la touche adverse ne pourra être appelée. Pour les catégories moins de 15 ans et les catégories suivantes, la tête de pointe devra avoir les deux vis pour être utilisé. Si ce n'est pas le cas, les sanctions du règlement FIE seront appliqués.

## 8) Sanction

Pour le circuit des jeunes, la sanction de 200,00 \$ est payable par chèque ou virement à l'ordre de Fédération d'escrime du Québec.

## 9) Invitation et informations

Le formulaire d'invitation doit parvenir à la Fédération au minimum un (1) mois avant la tenue de l'événement, afin d'être diffusé sur le site internet, il doit contenir :

- Le nom du circuit, la date, le lieu (carte et directions) et l'horaire, conformément aux devis techniques ;
- Deux (2) numéros de téléphone pour obtenir des renseignements ;
- Précisions sur la possibilité de restauration sur place ;
- Précisions sur la présence de vendeur d'équipement.

### Catégorie d'âge suivant la date de naissance

- Moins de 11 ans : 2014 / 2015 / 2016
- Moins de 13 ans : 2012 / 2013
- Moins de 15 ans : 2010 / 2011
- Moins de 17 ans : 2008 / 2009

### Limite d'âge pour la participation aux compétitions :

- Il faut avoir 13 ans révolu pour pouvoir participer à une compétition junior ou sénior (identique à la règle FIE)
- Il faut être né en 2014, 2015 ou 2016 pour participer à une épreuve moins de 11 ans.
- Il faut être au minimum moins de 13 ans 1ère année pour pouvoir participer à une compétition Cadet.
- Il faut avoir au minimum 14 ans pour participer à une épreuve du circuit AAA.



Frais d'administration : 15,00\$ de frais d'administration par athlète (à l'exception des finales régionales des Jeux du Québec).

Les frais d'administration facturés iront à la fédération. Ils couvriront les frais du personnel de soins et de la sécurité qui sera pris en charge en intégralité par la fédération d'escrime du Québec.

### **Circuit moins de 11 ans à moins de 17 ans**

30,00 \$ par épreuve

### **Circuit junior**

40,00 \$ par épreuve

### **Circuit AAA / DIV2 (récréatif)**

40,00\$ par épreuve

### **Circuit Sénior** (les résultats seront comptabilisés au classement national senior)

45,00\$ par épreuve

### **Circuit vétérans** (les résultats seront comptabilisés au classement national Vétérans)

45,00 \$ par épreuve

**Pénalité :** le délai d'inscription est le dimanche, 23h59 de la semaine précédant l'événement. Après cette date, le coût d'une inscription tardive par courriel à [info@escrimequebec.qc.ca](mailto:info@escrimequebec.qc.ca) ou sur place sera le double des frais d'inscription et devra être payé en argent comptant. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter les inscriptions sur place si cela modifie le nombre de poules et donc d'arbitres ou de pistes nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.

**Annulation :** Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation.

## **10) Personnel**

- Directeur de tournoi
- Directoire technique (3 personnes, qui doivent provenir de trois clubs distincts) et la liste doit être affichée durant le tournoi à la table du directoire
- Secrétaire (de niveau 1 minimum, sauf pour les championnats, où le niveau 3 est exigé)
- Responsable des arbitres (arbitre de niveau provincial minimum)
- Arbitres
- Bénévoles
- Personne responsable des premiers soins (fournis par la FEQ)
- Armurier ou réparateur (certifié par la FEQ). Le matin de la compétition, prévoir une deuxième personne (un bénévole) afin d'aider à la vérification des armes (pour étamper, etc.).
- Superviseur des arbitres (désigné par la FEQ)
- Observateur de tournoi au sein du Directoire technique de la compétition. Le poste devra \_\_\_\_\_

être comblé par une personne appartenant à un club distinct du club organisateur.

- Un agent de sécurité fourni par la FEQ pour faire respecter l'accès aux pistes lors des compétition.

**Arbitres :** les arbitres seront des athlètes compétitifs de 16 ans et plus, compétents en arbitrage, et des arbitres provinciaux reconnus (les athlètes identifiés « Élite et Relève », stagiaires en arbitrage).

#### ATTENTION

Les quotas d'arbitre de club sont valables pour l'ensemble des circuits :

- 1 arbitre pour 7 participants, 2 arbitres pour 14 et 3 arbitres pour 20 participants et plus.
- Quotas par demi-journée
- Pénalité par demi-journée
- Les clubs devront fournir le nom de l'arbitre le plus tôt possible et au plus tard le dimanche précédent la compétition
- Un arbitre sera désigné arbitre de son club avant d'être désigné arbitre engagé librement par le club organisateur
- Si le club organisateur a un nombre suffisant d'arbitres, il informera les arbitres qu'il ne souhaite plus engager les services avant le jour de la compétition. Dans le cas contraire, il devra les engager.
  - les arbitres pour un club n'auront pas besoin d'être affilié à celui-ci pour que le club puisse remplir son quota.

Une pénalité de 100,00\$ par arbitre et par demi-journée sera demandé au club qui ne peut respecter cette règle. (Payable avant l'épreuve).

Les arbitres doivent confirmer leurs disponibilités dans les deux (2) semaines précédant le tournoi. Les athlètes des programmes de la FEQ doivent obligatoirement arbitrer deux (2) journées complètes ; ils doivent noter leurs disponibilités dans le protocole d'entente.

Lorsque la compétition exige de l'officiel un déplacement de plus de 50 km, les organisateurs doivent prévoir soit du covoiturage, soit un forfait déplacement selon la distance parcourue. Une grille de référence suggérant les montants se trouve en Annexe 3.

Réunion obligatoire des arbitres par le responsable des arbitres (ou le Directoire technique), 15 minutes avant le début de la compétition.

Le responsable de l'arbitrage doit se baser sur le canevas de réunions afin de faire tous les rappels nécessaires.

## **Tenue des arbitres**

Polo noir ou chemise noire, ou complet, jupe noire, pantalon noir, et souliers confortables et propres (pas de jeans).

## **Rémunération**

Arbitres de niveau international : 200,00\$/journée, 100,00\$/demi-journée

Arbitres de niveau national 3 armes : 180,00 \$/journée, 90,00 \$/demi-journée

Arbitres de niveau national 1 et 2 armes : 150,00 \$/journée, 75,00 \$/demi-journée

Arbitres de niveau provincial : 100,00 \$/journée, 50,00 \$/demi-journée

Arbitres (sans niveau reconnu) : 80,00 \$/journée, 40,00 \$/ demi-journée

La journée normale est de 8h00 à 18h00, en cas de prolongement, la rémunération sera majorée selon le tarif suivant :

- 10,00 \$/heure : arbitres sans niveau et provincial
- 15,00 \$/heure : arbitres de niveau national

Pour les arbitres qui doivent se déplacer en région (ou inversement), selon le domicile de l'arbitre, une grille forfaitaire est jointe en Annexe 3.

Armurier (national) : 150,00 \$/journée Réparateur (certifié) : 100,00 \$/journée

Superviseur des arbitres : 150,00 \$/journée.

## **11) Cérémonie protocolaire**

Remise des médailles : Dans la mesure du possible dans l'heure qui suit la fin de l'épreuve. Tous les combats doivent être arrêtés. Protocole et musique obligatoire.

## **12) Déroulement des compétitions**

Les dossiers doivent contenir les informations concernant les tireurs présents, avec leur classement, la formation des poules, les feuilles de poules terminées avec le classement après les poules, le tableau, les feuilles de matchs.

Les résultats doivent être transmis à la FEQ pour publication dès que possible (24 h) en format HTML (poules, tableaux et classements finaux, activités des arbitres). Les fichiers pour le classement doivent lui parvenir dans la semaine qui suit.

**a) Confirmation des présences**

Appel des tireurs absents 5 minutes avant la fin des inscriptions. Appel à l'heure limite. Dernier appel.

Les inscriptions retardataires, après l'appel des poules, sont à la discrétion de l'organisateur, mais doivent respecter le devis technique : rang du tireur, conflit de club, etc. (refaire les poules si nécessaire).

Sur la piste : poules et combats, le tireur recevra un carton s'il ne se présente pas à l'appel de son nom et sera retiré de la compétition s'il ne répond après trois (3) appels.

**b) Formules des épreuves circuits des jeunes**

Tour de poules sans élimination avec décalage par club. La formation des poules est basée sur le dernier classement provincial disponible. Le classement provincial doit inclure les tireurs des autres provinces tout au long de l'année. Une grille de référence basée sur le nombre de participants versus le nombre de poules est jointe en annexe 1.

Pour le classement final, en vue du Gala Méritas de la FEQ, seuls les athlètes du Québec seront considérés.

**Formule pour la catégorie Moins de 13 ans**

Un (1) tour de poule sans élimination avec décalage par club. La formation des poules est basée sur le dernier classement provincial disponible.

En fonction du nombre de participant (voir annexe 1), création de deux divisions à partir du tableau d'élimination directe sans repêchage.

**Formule pour la catégorie Moins de 15 ans**

Deux (2) tours de poule sans élimination avec décalage par club. La formation des poules est basée sur le dernier classement provincial disponible.

En fonction du nombre de participant défini dans l'annexe 1, séparation en deux divisions après le 1<sup>er</sup> tour de poule. Le second tour de poule doit favoriser de plus petites poules, soit des poules de 5 en fonction du nombre d'arbitres disponibles.

Tableau d'élimination directe sans repêchage pour les deux divisions.

Cette formule sera valable pour toutes les compétitions du circuit incluant le Championnat Provincial.

**Formule pour la catégorie Moins de 11 ans, cadet, junior, sénior, vétéran, AAA**

Un (1) tour de poule sans élimination avec décalage par club. La formation des poules est basée sur le classement canadien H-P (4 premiers) pour les catégories cadet, junior et sénior, suivi du dernier classement provincial disponible. Tableau d'élimination directe sans repêchage.

En tout temps, les organisateurs doivent s'assurer de maximiser l'utilisation des pistes disponibles (p. ex. : dédoublement des poules) afin de respecter l'horaire.

**Pour la catégorie moins de 11 ans :**

Moins de 4 athlètes : poule et tableau mixte

Entre 4 et 6 athlètes : poule mixte, séparation par genre pour le tableau (féminin et masculin)

Plus de 6 : compétitions (poules + tableau) séparées par genre (féminin et masculin)

Pour les catégories – 11 ans et – 13 ans, nous n’appliquerons pas la règle de la FIE concernant la passivité. Nous appliquerons la touche ‘mort subite’ dans ces 2 catégories.

Les organisateurs ou le directoire technique sont libres de modifier les formules du cahier des charges afin de ne pas retarder les compétitions en fonction des arbitres et pistes disponibles.

Il est possible de se référer au tableau en annexe 1 pour déterminer le nombre de tireurs par poules.

### **Spécificités pour la catégorie Vétérans**

Il y aura une compétition par arme, une compétition mixte si moins de 6 tireurs.

#### **c) Durée des combats, nombre de touches**

Par durée du combat, il faut entendre la durée effective, c'est-à-dire la somme des intervalles de temps entre « Allez » et « Halte », donc abstraction faite des délibérations du Jury et autres arrêts.

Catégorie	Poules	Élimination directe
Moins de 11 ans	5 touches : 3 minutes	Huit (8) touches : 6 minutes total Pause après 4 touches ou 3 minutes
Moins de 13 ans	5 touches : 3 minutes	Dix (10) : 6 minutes 2 x 3 min avec 1 min de pause
Moins de 15 et moins de 17 ans	5 touches : 3 minutes	Quinze (15) : 9 minutes 3 x 3 min avec 2 x 1 min de pause
Senior	5 touches : 3 minutes	Quinze (15) : 9 minutes 3 x 3 min avec 2 x 1 min de pause
Vétérans	5 touches : 3 minutes	Dix (10) : 6 minutes 2 x 3 min avec 1 x 1 min de pause

#### **Pause pendant les matchs de sabre :**

Match de 8 touches, une pause à la 4<sup>e</sup> touche,

Match de 10 touches, une pause à la 5<sup>e</sup> touche,

Match de 15 touches, une pause à la 8<sup>e</sup> touche.

Si autre formule : une pause après la moitié du nombre total de touches.

#### **d) Coaching**

L'entraîneur doit avoir sa licence d'entraîneur pour la saison en cours et détenir au minimum une certification du PNCE de niveau instructeur débutant. Les niveaux formés ou en formation ne seront plus acceptés sur les plateaux.

Il sera permis à l'entraîneur de donner des conseils tout au long de la compétition. Cependant, le coaching devra respecter les éléments suivants :

- Le coaching sera toléré durant les poules à l'extérieur de la zone des pistes.
- L'accès aux pistes sera limité aux entraîneurs durant les poules. Les entraîneurs devront être à l'extérieur de la zone de piste pendant les poules. Dans le cas où la zone de piste ne permet pas d'être autour des pistes, il sera toléré que les entraîneurs soient dans la zone de piste mais devront rester en fond de piste et être respectueux des arbitres et autres personnes. Dans le cas contraire, l'entraîneur qui ne respecte pas ces conditions se verra refuser l'accès à la zone de piste.

- Lors du tableau d'élimination, l'entraîneur devra se tenir en fond de piste dans cas où il n'y a pas de signalisation de zone pour l'entraîneur. Celle-ci peut être identifiée avec lignerouge tracée ou sur une plaque de couleur en bout de piste ou dans une zone désignée, du côté de son athlète.
- Si l'entraîneur dépasse la ligne rouge ou la zone désignée : la première fois, l'arbitre lui donnera, selon son jugement, un avertissement verbal. En cas de récidive, l'arbitre pourra lui infliger un jaune puis carton noir, tel que proposé par le conseil des entraîneurs.
- Un seul entraîneur par athlète est permis durant les matches d'élimination directe.
- Les commentaires ne doivent déranger ni l'athlète, ni l'adversaire, ni l'arbitre.
- Les arbitres devront être informés de ce qui est toléré et de ce qui ne l'est pas.

**e) Spectateurs, accompagnateurs, parents**

Aucun parents, accompagnateurs et spectateur n'est toléré dans la zone des pistes lors du déroulement de la compétition.

**f) Affichage**

L'organisateur devra impérativement procéder à l'affichage :

- De la composition du Directoire technique
- De la formule de l'épreuve
- Des horaires
- De la composition des poules et de leurs résultats
- Du tableau d'élimination directe actualisé après chaque tour

**g) Transmission des résultats**

Le dossier des résultats doit impérativement comprendre, pour les épreuves individuelles :

- Une liste des participants avec les numéros de licence et le nom du club
- Les poules (10minutes affichage avant de les distribuer)
- Le résultat des poules
- Le classement à l'issue des poules
- Le tableau d'élimination directe
- Le classement général
- La liste des arbitres

## **h) Récompenses**

L'organisateur doit s'assurer qu'au moins les trois (3) premiers de chaque épreuve reçoivent une récompense (donc quatre (4) personnes à chaque épreuve).

## **i) Classement des athlètes du circuit**

Circuit des jeunes (moins de 11 ans à moins de 17 ans) :

- o 3 compétitions sur 4 compteront pour le classement final parmi les suivantes : Gatineau, Longueuil, Sainte Thérèse et Sherbrooke. Une compétition du circuit Ontarien \* ou du nouveau Brunswick officiel et provincial peut remplacer une des compétitions du circuit provincial du Québec.
- o Les compétitions au Québec et en Ontario auront une valeur de 1. Les compétitions au Nouveau Brunswick auront une valeur de 0,75.
- o Championnat du Québec (valeur 1.5)

Compétitions identifiées du circuit d'Ontario \* :

- OFA Circuit Youth (John Durham College) - Oshawa, ON (5 et 6 octobre 2024)
- Brock Open (16 et 17 novembre 2024)
- OFA Circuit Youth + cadet (John Durham College) - Oshawa, ON (1 et 2 Février 2025)
- OFA Circuit Youth + cadet (John Durham College) - Oshawa, ON (29 et 30 mars 2025)
- OFA Circuit Youth + Junior (John Durham College) - Oshawa, ON (26 et 27 avril 2025)

Les dates et lieux précis des compétitions en Ontario et au Nouveau-Brunswick qui pourront compter dans le classement seront diffusés au mois de septembre 2024 (en début de saison).

Une compétition par équipe de 2 pour les -15 ans et la catégorie vétéran aura lieu lors d'une journée unique à définir.

Le premier de chaque épreuve obtiendra 100 points ; le deuxième, 95 points ; les troisièmes, 90 points ; le cinquième, 82 ; le sixième, 80 ; le septième, 78; le huitième, 76; le neuvième, 71; le dixième, 70; le onzième, 69 et ainsi de suite.

À noter qu'un coefficient de 1,5 sera appliqué au Championnat provincial 2025 (p. ex. : le premier aura 150 points ; le deuxième, 142,5 points, etc.).

Il n'y aura pas de classement DIV1 et DIV2, la division 2 se classera à la suite de la division 1 dans le classement général.

Circuit junior, senior et vétéran :

La meilleure (2) performance sur trois (3) compétitions, (Terre des Hommes, Coupe du Printemps,



Challenge Desjarlais) en plus du résultat au Championnat provincial, seront prises en considération. Le premier de chaque épreuve obtiendra 100 points, le deuxième, 95 points, les troisièmes, 90 points, le cinquième, 82; le sixième, 80; le septième, 78; le huitième, 76; le neuvième, 71; le dixième, 70 ; le onzième 69 et ainsi de suite.

À noter qu'un coefficient de 1,5 sera appliqué au Championnat provincial 2025 (p. ex. : le premier ~~aa~~ 150 points; le deuxième, 142,5 points, etc.).

#### **j) Vérifications des armes**

Pour les épreuves vétérans, seniors, juniors, moins de 17 ans, moins de 15 ans et moins de 13ans, une vérification complète des armes à l'épée et au fleuret, par les arbitres, sur la piste.

Pour les moins de 11 ans, une vérification de la longueur de la lame (lame # 2) sera effectuée sur la piste par les arbitres. Pour cette catégorie, la vérification du poids (épée et fleuret), pige et vis (épée) ne sera pas effectué.

Les lames 2 seront obligatoires pour les 3 armes (fleuret, épée et sabre) pour la catégorie – 11 ans.

**k) Annulation de tournois**

À moins de force majeure, il n'y aura pas d'annulations de tournoi. Une mauvaise météo ne peut pas être un cas de force majeure ; par contre, l'épreuve peut être retardée. Dans ce cas, en cas d'urgence, une annonce sera faite sur le site internet de la FEQ.

**l) Sanctions organisateurs**

Afin d'assurer le respect de ce cahier des charges ainsi que le bon déroulement des compétitions, la FEQ se réserve le droit de déléguer un observateur officiel dans chaque tournoi des circuits. Les organisateurs devront suivre les recommandations de ce dernier. En cas de non-respect, le Conseil d'administration de la FEQ se réserve le droit de refuser, et ce, sans préavis, une prochaine candidature à cet organisateur.

## Annexe 1 : Grille de référencement en fonction du nombre de participant

Pour les catégories moins de 11 ans, cadet, junior, sénior, vétéran et AAA

Nombre d'athlète	Nombre de poule		Nombre d'athlète	Nombre de poule
6 à 11 tireurs	1 poule unique (à partir de 8 tireurs sur plusieurs pistes)		25	6,6,6,7
12	6, 6		26	6,6,7, 7
13	6, 7		27	6,7,7,7
14	7, 7		28	7,7,7,7
15	8, 7		29	7,7,7,8
16	8, 8		30	6, 6, 6, 6, 6
17	8, 9		31	6, 6, 6, 6, 7
18	6, 6, 6		32	6, 6, 6, 7, 7
19	6, 6, 7		33	,6,6,7,7,7
20	7,7,6		34	6,7,7,7,7
21	7,7,7		35	7,7,7,7,7
22	7,7,8		36	6, 6, 6, 6, 6, 6
23	7,8,8		37	6, 6, 6, 6, 6, 7
24	6,6,6,6		38	6, 6, 6, 6, 7, 7

### Pour la catégorie moins de 15 ans

- 2 tours de poules (poule de 5,6)
- Deuxième tour de poules en deux divisions (1 et 2) si 18 tireurs et plus Viser une division de 2/3 et 1/3
- Les alternatives sont indiquées entre parenthèse ( ).
- La division 1 et 2 s'applique lors de toutes les compétitions incluant le championnat provincial.

### Pour la catégorie moins de 13 ans

- 1 tours de poules (poule de 5,6)
- Deux (2) divisions à partir de 23 participants. Utilisation de la séparation pour la répartition des athlètes dans le tableau d'élimination direct.
- Les alternatives sont indiquées entre parenthèse ( ).
- La division 1 et 2 s'applique lors de toutes les compétitions incluant le championnat provincial.

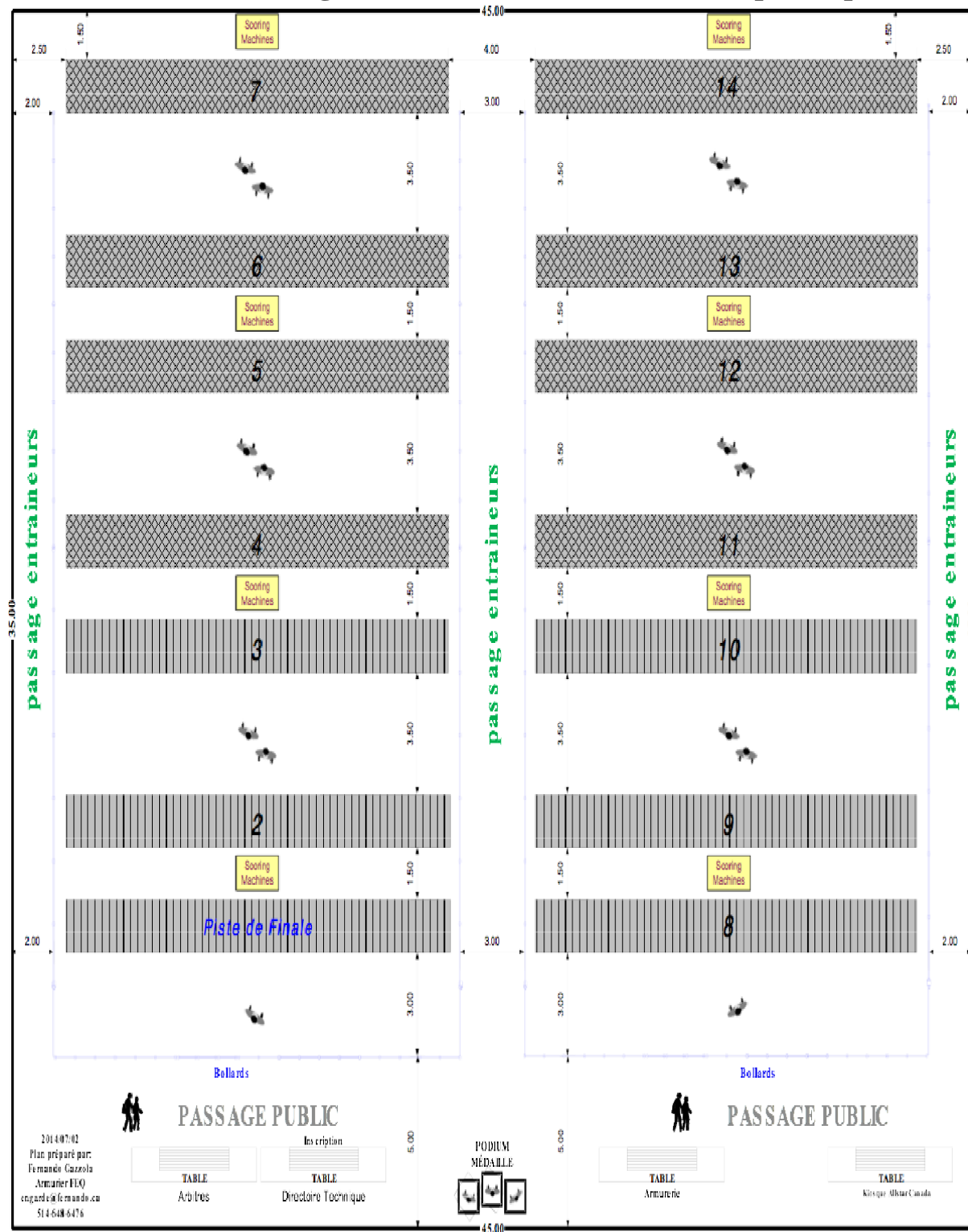
#### Compétitions jusqu'à 23 participants :

# de tireurs	Premier tour	Deuxième tour en 2 divisions
<b>9 et moins</b>	<b>1 poule unique = 1 seul tour</b>	Pas de 2e division
10	5, 5	Pas de 2e division
11	6, 5	Pas de 2e division
12	6, 6	Pas de 2e division
13	6, 7 ( 7 sur 2 pistes)	Pas de 2e division
14	7, 7 (sur 4 pistes)	Pas de 2e division
15	5,5,5	Pas de 2e division
16	5,5,6	Pas de 2e division
17	5, 6, 6	Pas de 2e division
18	6, 6, 6	Pas de 2e division
19	6, 6, 7 (7 sur 2 pistes)	Pas de 2e division
20	5,5,5,5	Pas de 2e division
21	5,5,5,6	Pas de 2e division
22	5,5,6,6,	Pas de 2e division

## 2 divisions à partir de 23 participants

# de tireurs	Premier tour	Deuxième tour en 2 divisions		
		Séparation	Division 1	Division 2
23	5,6,6,6	17/ 7	5,6,6	6
24	6,6,6,6	18/ 6	6,6,6	6
25	5,5,5,5,5	18/ 7	6,6,6	7 (sur 2 pistes)
26	6,6,7, 7 (7 sur 2 pistes) ou 5,5,5,5,6	18/ 8	6,6,6	8 (sur 2 pistes)
27	5,5,5,6,6.	17/10	5,6,6	5,5
28	5,5,6,6,6	18/10	6,6,6	5,5
29	5,6, 6, 6, 6,	19/10	6,6,7	5,5
30	6, 6, 6, 6, 6	20/10	5,5,5,5	5,5
31	6, 6, 6, 6, 7 (7 sur 2 pistes)	21/10	5,5,5,6	5,5
32	6, 6, 6, 7, 7 (7 sur 2 pistes)	22/10	5,5,6,6	5,5
33	5,5,5,6,6,6	23/10	6,6,6,5	5,5
34	5,5,6,6,6,6	24/10	6,6,6,6	5,5
35	5,5,5,5,5,5,5	24/11	6,6,6,6	5,6
36	6, 6, 6, 6, 6, 6	24/12	6,6,6,6	6,6
37	6, 6, 6, 6, 6, 7 (7 sur 2 pistes) ou 5,5,5,5,5,6,6	25/12	5,5,5,5,5	6,6
38	6, 6, 6, 6, 7, 7 (7 sur 2 pistes) ou 5,5,5,5,6,6,6	26/12	5,5,5,5,6	6,6
39	5,5,5,6,6,6,6	27/12	5,5,5,6,6	6,6
40	5,5,6,6,6,6,6	28/12	5,5,6,6,6	6,6
41	5,6,6,6,6,6,6	29/12	5,6,6,6,6	6,6
42	6,6,6,6,6,6,6,	30/12	6,6,6,6,6	6,6
43	6, 6, 6, 6, 6, 6, 7 (7 sur 2 pistes) ou 5x5 et 3x6	31/12	5,5,5,5,6,6,	6,6
44	6, 6, 6, 6, 6, 7, 7 (7 sur 2 pistes) ou 4x5 et 4x6	31/13	6,6,6,6,7	6,7
45	5,5,5,5,5,5,5,5,5	30/15	6,6,6,6,6	5,5,5

## Annexe 2 : Exigences minimales, installation des pistes (plan)



### **Annexe 3 : Indemnités pour le déplacement des arbitres**

Ces indemnités sont valables pour les voitures occupées par deux (2) personnes ou plus.

Villes	Montréal	Granby	Sherbrooke	Gatineau	Québec	Rimouski
Montréal	<b>X</b>	40,00 \$	65,00 \$	75,00 \$	95,00 \$	195,00 \$
Granby	40,00 \$	<b>X</b>	40,00 \$	90,00 \$	95,00 \$	195,00 \$
Sherbrooke	65,00 \$	40,00 \$	<b>X</b>	125,00 \$	75,00 \$	115,00 \$
Gatineau	75,00 \$	90,00 \$	125,00 \$	<b>X</b>	155,00 \$	255,00 \$
Québec	95,00 \$	95,00 \$	75,00 \$	155,00 \$	<b>X</b>	115,00 \$
Rimouski	195,00 \$	195,00 \$	115,00 \$	255,00 \$	115,00 \$	<b>X</b>